



**COMPTE-RENDU**  
de la réunion du conseil municipal  
du 25 juin 2020

**ORDRE DU JOUR**

- 1) **Administration Générale** : Election secrétaire de séance,
- 2) **Administration Générale** : Approbation procès-verbal du 28 mai 2020,
- 3) **Personnel** : Création de postes
- 4) **Administration Générale** : Nomination des membres du Centre Communal d'Action Sociale
- 5) **Administration Générale** : Nomination des membres de la Commission Communale d'Impôts Directs
- 6) **Questions diverses**

**ETAIENT PRESENTS :**

MM. PORTAS Jacques – FORET Pascal – VIOT Hugues – PIERRET Fabrice – GROSJEAN Roger – MEY James.

MMES ALEXANDRE Monique – PETIT Franciane – BONNETIER Paulette – JUMEAUX Astrid – GAUDET Stéphanie – LEVANDOWSKI Martine – SALENGROS Martine

**ETAIENT REPRESENTES :**

Cédric MAILLARD par Roger GROSJEAN

Serge TEMPESTINI par Hugues VIOT

**ETAIT ABSENTE :**

Néant

XXXXXXXXXXXXXXXX

La séance est ouverte à 18 heures 35.

Monsieur le Maire propose d'ajouter deux délibérations à l'ordre du jour :

- Finances : vote des taux des taxes
- Patrimoine : location 3 avenue Ambroise Croizat

A l'unanimité les membres du conseil municipal acceptent de modifier l'ordre du jour.

### **Affaire 1 - Administration Générale : Election du secrétaire de séance.**

Madame Astrid JUMEAUX est élue, à l'unanimité, secrétaire de séance.

### **Affaire 2 : Administration Générale : Approbation PV du 28 mai 2020**

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, approuvent et signent le procès-verbal du 28 mai 2020.

### **Affaire 3 : Personnel : Création de poste – Contrat à Durée Déterminée**

Au niveau du service technique de nombreux contrats de droit privé sont arrivés à échéance depuis le début de l'année (trois en mars 2020 et un en juillet 2020).

Monsieur le Maire propose de recruter un agent non titulaire pour une durée maximale de douze mois pendant une même période de dix-huit mois.

A l'unanimité les membres du conseil municipal décident d'ouvrir un poste d'adjoint technique territorial et de recruter un agent pour une durée de 3 mois, du 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 30 septembre 2020 à raison de 35 heures hebdomadaires.

### **Affaire 4 : Personnel : Création de postes – Contrats « PEC »**

Il est proposé de recourir au dispositif PEC (Parcours Emploi Compétences) de Pole Emploi.

Les membres du conseil municipal, à l'unanimité, décident la mise en place de 2 contrats PEC, et précisent que les contrats sont conclus pour une durée déterminée de 12 mois du 1<sup>er</sup> août 2020 au 31 juillet 2021.

### **Affaire 5 : Administration Générale : Nomination des membres du Centre Communal d'Action Sociale**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, nomme les Membres du nouveau CCAS comme suit :

#### **Nomination au sein du Conseil Municipal :**

M. PORTAS, Maire

Monique ALEXANDRE, Paulette BONNETIER, Stéphanie GAUDET, Martine LEVANDOWSKI, Cédric MAILLARD, Franciane PETIT, Fabrice PIERRET.

#### **Nominations extérieures :**

Nelly HANSENS, Claudette PIANTINO, Virginie SCHWALLER, Alain VANET, Andrée FORET, Aurore OSTER, Houria TOURNEMOLLE.

### **Affaire 6 : Administration Générale : Nomination des membres de la Commission Communale d'Impôts Directs**

Monsieur le Maire rappelle que l'article 1650 du code général des impôts prévoit que, dans chaque commune, soit instituée une Commission Communale des Impôts Directs (CCID) composée du Président et de 6 commissaires.

Les commissaires doivent être de nationalité française (ou ressortissant d'un Etat membre de l'UE), être âgés de 18 ans au moins, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.

La nomination des commissaires par le directeur régional / départemental des finances publiques a lieu dans les deux mois qui suivent l'installation de l'organe délibérant. Elle est réalisée à partir d'une liste de contribuable, en nombre double, proposée par le conseil municipal.

Le conseil municipal, à l'unanimité, propose les 24 personnes suivantes :

**Première liste :**

Titulaires : BONNETIER Paulette – OSTER Aurore – PALANDRI Luc – HANSENS Nelly – SALENGROS Martine – DUPARQUE Jean.

Suppléants : GILLIER Pierre – PIERRET Fabrice – DAVESNE Anne-Marie – MESSENCE Jeanne – THIEBAUT Alain – DECLOCHEZ Cyrille.

**Deuxième liste :**

Titulaires : HUGUET Philippe – MEY James – POITOU Xavier – GIRAUDEAU Pierre – GOGUILLON Alain – BONNARD Patrick.

Suppléants : COOREVITZ Daniel – GUYOT Bernard – DUMOUTIER Sylvie – DE BROSSARD Catherine – LE BRETON Cyrille – DEBUF Jean-Luc.

**Affaire 7 : Finances : Vote des taux des taxes**

A compter de cette année, le conseil municipal ne vote plus le taux de la taxe d'habitation (le taux de 2019 est reconduit). A l'unanimité, le Conseil Municipal fixe les taux des taxes locales pour 2020 comme suit :

Taxe Foncière Bâti : 14.19 %

Taxe Foncière Non Bâti : 25.61%

**Affaire 8 : Patrimoine : Location 3 avenue Ambroise Croizat**

Monsieur Hugues THIEBAUX a fait parvenir, en mairie, une demande de location pour un logement communal.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de louer le logement 3, avenue Ambroise Croizat à Monsieur Hugues THIEBAUX à compter du 1er juillet 2020 pour un loyer mensuel de 360 € ;

**Questions diverses**

Aucune question diverse.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00*

Le Maire,



MARIE DE FOLEMBRA



Jacques PORTAS